Club Vellave de Plongée
cvp43.fr@gmail.com

CVP 43 – Centre Aqualudique La Vague, Avenue d'Ours
Mons – 43000 Le Puy en Velay

DOSSIER D'INSCRIPTION (SAISON 2026 – 2027)

Pour vous inscrire, votre dossier d'inscription doit comprendre :

❑ les feuilles 2, 3, 4, 5 (feuille 5 uniquement pour les encadrants) et 6 (feuille 6 uniquement pour les mineurs) soigneusement remplies et signées

❑ la **photocopie** du certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) à la pratique de la plongée de moins d'un an.
Conservez l'original de votre certificat médical, il vous sera demandé à chaque plongée
Pour une première inscription dans la section « ados », ce certificat médical doit être signé par un médecin fédéral. De plus, il est vivement recommandé de faire établir un certificat par un médecin ORL spécifiant qu'il n'y a pas de contre-indication médicale à la pratique de l'activité (tympan).
Médecin Fédéral : Pascal Gardès
13-15 rue des Chevaliers Saint Jean, 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04.71.02.66.76

❑ Un chèque de cotisation au Club (à l'ordre du CVP43)

❑ Un chèque de caution de 20 euros pour la carte d'entrée piscine (à l'ordre du CVP 43)

❑ Un chèque de caution de 200 euros pour le prêt de matériel (à l'ordre du CVP 43)

❑ Une photo d'identité (obligatoire pour les nouveaux adhérents, souhaitée pour les renouvellements)

Toute inscription implique la lecture et l'acceptation complète du règlement intérieur téléchargeable sur le site du club : www.cvp43.fr

Ce dossier devra être remis lors des inscriptions dans le hall de la piscine la Vague au cours du mois de Septembre à Valérie Demars ou Victor Bourgeois :

Les mercredis 16 et 23 septembre de 19h00 à 20h00
Le samedi 3 octobre de 9h30 à 11h00

➲ **AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE ACCEPTEE SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET**

➲ **PASSEE LA DATE DU SAMEDI 03 OCTOBRE, L'ACCES A LA PISCINE VOUS SERA REFUSE**

FICHE D'INSCRIPTION

Si vous avez déjà une licence FFESSM, **N° licence FFESSM : A - _____**

Photo

Obligatoire pour les nouveaux adhérents, souhaitée pour les renouvellements.

Informations personnelles

Civilité : ❑ M ❑ Mme
NOM :
Prénom :
Date de naissance : ……. / ……. / …….
Adresse : ……
Code postal : …… Ville : ……
Tél domicile : …… Tél portable : ……
Adresse mail : (ECRIRE SVP EN MAJUSCULES) ……

Information demandée par la FFESSM

❑ Agriculteur
❑ Petit patron (commerçant, artisan,)
❑ Affaires, cadre, prof libérales
❑ Prof intermédiaire
❑ Employé secteur public
❑ Employé secteur privé
❑ Ouvrier
❑ Etudiant
❑ Sans emploi / Retraité

Allergie aspirine : ❑ OUI ❑ NON **Allergie autres médicaments** : ……

Niveau actuel de plongée : ……..

Avez-vous le RIFA Plongée (réaction intervention face aux accidents) ? ❑ OUI ❑ NON
Avez-vous le RIFA Apnée (réaction intervention face aux accidents) ? ❑ OUI ❑ NON
Avez-vous le TIV (technicien en inspection visuel) ? ❑ OUI ❑ NON

Formation(s) souhaitée(s) pour la saison (Cochez la ou les cases de votre choix)

Plongeurs scaphandre /

❑ Niveau 1 (à partir de 12 ans)
❑ Niveau 2 (niveau 1 validé - à partir de 16 ans)
❑ Niveau 3 (niveau 2 validé - à partir de 17 ans)
❑ Niveau 4 niveau 3 validé
❑ Niveau 5 niveau 4 validé
❑ Initiateur niveau 2 validé
❑ MF1 niveau 4 validé

Apnée

❑ Pass apnéiste ❑ Pass plongeur libre ❑ Apnéiste ❑ Apnéiste confirmé ❑ Initiateur apnée

Autres

❑ PSC1 ❑ RIFAP ❑ RIFAA ❑ Recyclage secourisme

TARIFS

SECTION ADULTE	SECTION ADOS (de 12 à 14 ans)
❑ Adulte : 170 euros (est inclus : licence FFESSM, cotisation club avec entrées piscine, encadrement cours théoriques et pratiques, assurance responsabilité civile envers les tiers et prêt de matériel) ❑ Ados (+ 14 ans), demandeur d'emploi, étudiant : 115 euros (est inclus : licence FFESSM, cotisation club avec entrées piscine, encadrement cours théoriques et pratiques, assurance responsabilité civile envers les tiers et prêt de matériel). Fournir une photocopie du justificatif ❑ Licence FFESSM : 50 euros (n'est pas inclus : entrées piscine, prêt de matériel, participation aux différents cours. Possibilité de location de matériel au club sur les sorties club uniquement : 5 euros par élément et par jour) ❑ Adhésion club (licence FFESSM dans autre club) : 120 euros (est inclus : cotisation club avec entrées piscine, encadrement cours théoriques et pratiques et prêt de matériel). Fournir une photocopie du justificatif de licence FFESSM ❑ Adhésion club pour nage uniquement : 80 euros (est inclus : licence FFESSM, cotisation club avec entrées piscine, assurance responsabilité civile envers les tiers). Fournir une photocopie du certificat médical d'inaptitude à la plongée	❑ Ados : 95 euros (est inclus : licence FFESSM, cotisation club avec entrées piscine, encadrement cours théoriques et pratiques, assurance responsabilité civile envers les tiers et prêt de matériel)

➲ **DEDUIRE 10 EUROS PAR MEMBRE DE LA MEME FAMILLE**

Indiquer les noms et prénoms des dossiers associés : ……

Pour les titulaires du Pass'Senior déduire 15€ sous réserve de présentation de la carte.

Pour les 16 à 25 ans ayant une carte Pass Région, merci d'indiquer le montant souhaité à prélever sur le pass'Région ainsi que le numéro de carte et le code d'utilisation correspodant.

Numéro de carte : ……
Code d'utilisation : ……
Montant à prélever du pass'Région : ……
Montant du chèque : ……

TOTAL : …… euros

Type de règlement :

❑ 1 Chèque *(**à l'ordre du CVP43**)*

❑ 3 Chèques *(**à l'ordre du CVP43**)*

Montant Septembre : ……€ *Montant Octobre : ……€* *Montant Novembre : ……€*

❑ Espèces

❑ Chèques vacances : 2,5% de frais à ajouter à votre adhésion (exemple : pour 170 euros, ajouter 4,25 euros soit un chèque de 174,25 euros)

J'autorise le Club Vellave de Plongée CVP43 représenté par son (sa) Président(e), à utiliser les vidéos et/ou les photographies prises de ma personne et/ou en tant que représentant légal de mon enfant dans le cadre d'une activité ou manifestation organisées par le CVP43.

Ces images peuvent être exploitées par le club pour sa promotion et sa communication sur tous supports (site internet, flyers, communiqués de presse, affiches ...)

OUI NON

Le pratiquant autorise la consultation de son Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) par les délégués de la FFESSM et via le Qr-Code présent sur sa carte de licence.

OUI NON

Note : En cas de refus, il ne sera pas possible pour les encadrants de vérifier informatiquement la validité de votre CACI lors des sorties et plongées fosse. En cas d'oubli de la version papier du CACI de votre part il vous sera impossible de plonger.

ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLEMENTAIRE FFESSM
(Non obligatoire mais fortement recommandée)

L'assurance individuelle complémentaire FFESSM n'est pas obligatoire mais recommandée (sauf pour la compétition). Si vous souhaitez y souscrire, nous vous invitons à vous rendre directement sur le site du Cabinet Lafont. Pour les prépas niveau 1, l'assurance « loisir 1 » de base est suffisante.
Voir le détail des garanties sur le site Internet : https://www.ffessm.lafont-assurances.com

PRATIQUE DE L'ACTIVITE

La pratique de toutes les activités du club (plongée, apnée …) en fosse ou en piscine requiert obligatoirement **la présence d'un initiateur E1 minimum**. En l'absence d'encadrement, l'activité concernée ne pourra avoir lieu et aucune personne ne doit se trouver dans les lignes d'eau ou en fosse.

L'adhérent s'engage à respecter les règles de pratique de l'activité (lois, règlements FFESSM, directives, règlement intérieur du club…) et les consignes de sécurité données par les encadrants de l'activité pratiquée.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les mentions du formulaire d'inscription ainsi que l'ensemble du fichier annexe du formulaire d'inscription téléchargeable sur www.cvp43.fr

Fait à : …… Signature :

Le : ……..

PAGE RESERVEE AUX TITULAIRES D'UN NIVEAU D'ENCADREMENT (DÈS LE GP-N4 ET TOUS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT) ET PRÉSIDENT, SECRÉTAIRES ET TRÉSORIERS

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport et/ou aux fonctions d'arbitre au sens de l'article L.223-1 du code du sport.
A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.
Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce comme éducateur ou exploitant ou arbitre. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport.

❑ J'ai compris l'objet de ce contrôle

Lieu de Naissance : ……
Code postal du lieu de naissance : ……
Nom de jeune fille : ……

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS
A joindre obligatoirement au dossier d'inscription d'une personne mineure

Je soussigné(e), ❑ M. ❑ Mme. ……..

agissant en tant que représentant légal de ……..

né(e) le …….. à ……l'autorise à pratiquer les activités du club :

- ❑ plongée scaphandre
- ❑ apnée
- ❑ et à participer aux sorties et manifestations organisées par le Club Vellave de Plongée dans le cadre des statuts et du règlement intérieur du club.

Le club pourra être tenu responsable uniquement dans le cadre strict de l'activité mentionnée ci-dessus.

J'accepte que les responsables du club ou ses moniteurs autorisent en mon nom une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin. Le représentant légal doit fournir le formulaire rempli et signé avant la date des inscriptions fixée pour la sortie concernée.

La présence d'une personne majeure représentant légale du mineur peut être requise par le Club Vellave de Plongée lors d'une sortie.

Fait à : …… Signature du représentant légal :

Le : ……..